



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E185193

VALABLE JUSQU'AU 18/03/2024

ÉDITÉ LE 13/02/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 17/01/2020

Forme juridique : SASU

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC AURILLAC 2020B00014

Siret : 880 655 329 00014

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés : 85 00824

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 1244000 / 001 560761/9

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 1244000 / 001 560761/9

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : ALBESSARD-CHASSAGNAT

23 AVENUE AUGUSTIN CHAUVET
15200 MAURIAC

Téléphone : 04 71 68 02 13

Fax : 04 71 68 08 93

Portable :

Site Internet :

E-mail : benjamin.chassagnat@albessard-batiment.fr

Responsabilité légale :

CHASSAGNAT BENJAMIN RAYMOND PRÉSIDENT

Effectif moyen : 34

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
4132	Plaques de plâtre (Technicité confirmée) Mention RGE	15/12/2022
6112	Peinture et ravalement (Technicité confirmée) Mention RGE	19/03/2020
6311	Carrelages - revêtements (Technicité courante) Mention RGE	19/03/2020
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	19/03/2020

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE CLERMONT-FERRAND
9 ALLEE EVARISTE GALOIS
63170 AUBIÈRE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.